## **AVIS DES SOCIETES**

#### **ETATS FINANCIERS**

# SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre 1003- Tunis El Khadra.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 juin 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux

### **BILAN**

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre	
Actifs	Notes	2 009	2 008	<del></del>
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		8 343 555	8 343 555	
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(6 137 804)	(5 606 638)	
	III.1.	2 205 751	2 736 917	
Immobilisations corporelles		171 252 733	170 815 866	
- Amortissements des immobilisations corporelles		(127 214 887)	(118 107 946)	
	III.1.	44 037 846	52 707 921	
Immobilisations financières		10 597 497	10 446 389	
- Provisions sur immobilisations financières		(5 596 860)	(5 596 860)	
	III.2.	5 000 637	4 849 529	
Total des actifs immobilisés		51 244 234	60 294 367	
Autres actifs non courants		-	-	
Total des actifs non courants		51 244 234	60 294 367	
Actifs courants				<u>—</u>
Stocks		31 688 598	33 743 971	
-Provisions pour dépréciation des stocks		(877 788)	(981 617)	
	III.3.	30 810 809	32 762 354	
Clients et comptes rattachés		29 848 883	27 806 659	
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(15 683 002)	(15 725 260)	
	III.4.	14 165 881	12 081 399	
Autres actifs courants	III.5.	6 626 830	6 669 975	
Placements et autres actifs financiers	III.6	3 749 875	719 117	(*)
Liquidités et équivalents de liquidités	III.7.	7 849 886	6 465 382	(*)
Total des actifs courants		63 203 282	58 698 227	
Total des actifs		114 447 516	118 992 594	

comptes, Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF et Mr Mohamed Neji HERGLI.

<sup>(\*)</sup> Données retraitées à des fins comparatives-Note III.26

# **BILAN**

## (Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Solde au 31	Solde au 31
		décembre	décembre
Capitaux propres et passifs	Notes	2 009	2 008
Capitaux propres			
Capital social		12 623 472	12 623 472
Réserves légales		2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales		2 603 050	
Actions propres		(325 774)	(325 774)
Autres capitaux propres		7 823 254	7 806 983
Résultats reportés		(91 221 830)	(72 650 445)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(66 077 915)	(47 522 802)
Résultat de l'exercice		(11 357 369)	(18 571 385)
Total des capitaux propres	III.8.	(77 435 284)	(66 094 186)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	III.9.	14 593 511	19 513 785
Autres passifs non courants	III.10.	846 982	846 982
Provisions pour risques et charges	III.11.	210 016	230 016
Autres dettes non courantes	III.12.	685 314	2 165 485
Total des passifs non courants		16 335 822	22 756 267
Total doo paccilo non couranto		10 000 022	22 / 00 20 /
Passifs courants			
Fournissours at comptoe rattachés	III.13.	8 058 240	11 895 004
Fournisseurs et comptes rattachés			
Autres passifs courants	III.14.	26 027 562	21 208 892
Concours bancaires et autres passifs financiers	III.15.	141 461 176	129 226 617
Total des passifs courants		175 546 978	162 330 514
Total das passifs		404 000 000	405 000 704
Total des passifs		191 882 800	185 086 781
Total des capitaux propres et des passifs		114 447 516	118 992 594

# Etat de résultat

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Période de 12 mois close le	Période de 12 mois close le
Notes	31/12/2009	31/12/2008
III.16.	93 332 832	77 928 470
III.17.	179 997	150 831
	93 512 829	78 079 301
		<i>,</i>
	4 948 496	(7 206 075)
40	-	-
		58 607 293
_		16 450 649
		11 431 754
III.21.	3 868 592	4 308 818
	93 342 603	83 592 439
	170 226	(5 513 138)
III 22	44 200 007	42.024.270
111.22.	11 388 997	13 031 370
111 22	10.572	41 583
111.24.	90 891	13 652
	(11 290 089)	(18 516 578)
	67 280	54 807
	(11 357 369)	(18 571 385)
	-	-
	(11 357 369)	(18 571 385)
	(11 357 369) -	(18 571 385) -
	(11 357 369)	(18 571 385)
	III.16. III.17. III.18. III.20. III.21. III.22. III.23. III.24.	Motes   31/12/2009     III.16.   93 332 832     III.17.   179 997     93 512 829     4 948 496     III.19.   17 603 074     III.20.   9 807 170     III.21.   3 868 592     93 342 603     170 226     III.22.   11 388 997     III.23.   19 573     III.24.   90 891     (11 290 089)     67 280     (11 357 369)     (11 357 369)

## Etat des flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Période de 12 mois close le	Période de 12 mois close le
31/12/2009	31/12/2008
(11 357 369)	(18 571 385)
,	,
10 248 486	11 799 152
(441 316)	(367 398)
2 112	(13 634)
2 055 373	(10 417 620)
	6 516 614
,	1 228 331
,	140 020
	8 355 488
	1 239 893
,	(34 210)
11 067	50
(729 808)	(124 699)
(2.42.222)	(222 -2 t)
(916 965)	(302 501)
10 950	34 210
	(
(44 084)	(24 449)
(950 099)	(292 740)
26 799 210	16 631 729
20 700 319	10 031 729
64.000	125 033
	(26 290 186)
(30 041 007)	(20 290 100)
(3 188 688)	(9 533 424)
(5 100 000)	
(6 100 000)	
	13 634
(2 112)	13 634 (9 937 229)
	13 634 (9 937 229) (27 388 434)
	mois close le 31/12/2009  (11 357 369)  10 248 486    (441 316)         2 112  2 055 373    (2 042 225)         (110 818)         (3 030 758)         4 657 531         (710 942)         (10 950)         11 067  (729 808)  (916 965)         10 950         (44 084)

## **N**OTES AUX ETATS FINANCIERS

#### I. Presentation de la societe

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 décembre 2003 à 42 078 240 DT.

A la date du 30 Juin 2008, le capital social a été réduit pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT l'action. Par la même Assemblée Générale Extraordinaire, une augmentation du capital non suivit d'effet pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions) a été prononcée.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoit comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tout autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 octobre 2001, a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant 10% du capital social.

### II. REFERENTIEL COMPTABLE

#### II.1.DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

#### II.2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

La STIP a accusé une perte nette de 11 357 369 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2009, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 77 435 284 DT, soit 83 747 020 DT en deçà de la moitié du capital social.

Le passif exigible était, au 31 décembre 2009, supérieur de 112 343 696 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 77 435 284 DT au total de l'actif.

Cette situation est due à des facteurs endogènes et surtout exogènes ayant affectés la compétitivité commerciale, la performance économique et l'équilibre financier de la société.

Dans ce contexte, la STIP a entamé un processus de recherche de solutions stratégiques visant la restructuration de la société et le rétablissement de son équilibre financier. La société a ainsi établi un plan d'assainissement financier mis à jour pour la période 2008-2011.

A ce titre, bien que la société ait établi un plan d'assainissement financier et l'a mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Toutefois, il y a lieu de signaler que la société a déjà obtenu des accords de principe formels des banques pour adhérer au plan de restructuration et procéder au retraitement des engagements de la STIP. La société a, également, confié, depuis le 1er juillet 2009, à une banque d'affaires, une mission d'assistance et d'accompagnement pour la réalisation de sa restructuration et privatisation par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques.

Le processus est actuellement fondé sur le principe de l'indexation de l'abandon partiel des dettes bancaires à l'apport en numéraire des dits investisseurs stratégiques dans l'augmentation de capital. Une note d'information présentant ce processus a été, d'ailleurs, validée par le comité de pilotage de la privatisation de la STIP réuni le 15 janvier 2010 sous l'égide de la Direction Générale de la Privatisation « DGPV » (relevant du secrétariat d'Etat à la privatisation).

Suite à la réunion du conseil d'administration de la société en date du 5 février 2010, des demandes d'information sur les engagements de la STIP auprès des établissements de crédit arrêtés au 31 décembre 2009 ont été adressées aux banques concernées. Le 16 avril 2010, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en fixant la date limite de réception des dossiers au 21 mai 2010.

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

#### **Unité monétaire**

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputés directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

### **Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%

La société a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT, inscrite parmi les capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

#### **Stocks**

Les stocks sont composés de stocks de matières premières, de matières consommables, de pièces de rechanges, de produits en cours et de produits finis.

Les stocks de matières premières, de matières consommables, de produits en cours et de produits finis sont valorisés conformément au paragraphe 43 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks, au coût d'achat ou au coût de production déterminés sur la base de coûts standards

calculés au début de l'année sur la base des prévisions budgétaires et ce dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative au coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Le coût réel est systématiquement calculé, en fin de période, puis comparé au coût standard au titre des périodes caractérisées par des hausses inattendues des prix des matières et/ou des cours de change ou des évolutions anormales des autres coûts de production. Durant ces périodes, l'appréciation du caractère significatif ou non de l'écart résultant de la comparaison entre les deux coûts (réel et standard) détermine lequel des deux coûts servirait à la valorisation des dits stocks.

Le coût réel d'achat ou de production des stocks comprend :

- Pour les stocks de matières premières et de matières consommables, le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés,
- Pour les stocks d'en cours de production et de produits finis, le coût d'achat des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production, les frais généraux fixes de production tels que les charges d'amortissement des bâtiments et équipements industriels et les frais de gestion et d'administration de la production sont imputés au coût de production à hauteur du niveau réel de production à la capacité normale de production (la méthode de l'imputation rationnelle).

Le stock de pièces de rechange est valorisé au coût réel d'achat en utilisant la méthode du coût moyen pondéré après chaque sortie.

En matière de provision sur stock de produits finis, il est procédé comme suit:

- Pour le stock de pneus destinés à l'exportation (essentiellement agricoles) dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production ; une provision égale à la différence est constatée.
- Pour les produits finis fabriqués pour le compte de la société " Pirelli" et qui sont facturés à un prix conventionnel, une provision égale à la différence entre le prix de vente et le coût réel de production a été constituée.

## **Emprunts**

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

## III. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

## III.1.LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations nettes s'élèvent au 31/12/2009 à 46 243 597 DT. Elles sont analysées au niveau du tableau suivant :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2008	Acquisitions	Transfert	Cessions et régularisations	Valeur brute au 31/12/2009	Amortissements cumulés au 31/12/2008	Dotation 2009	Cessions et régularisations	Amortissements cumulés au 31/12/2009	VCN au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles										
-Know How	7 004 062	-	-	-	7 004 062	(4 584 802)	(484 376)	-	(5 069 179)	1 934 884
-Logiciels	576 796	-	-	-	576 796	(564 218)	(8 655)	-	(572 872)	3 923
-Fonds commercial	762 697	-	-	-	762 697	(457 618)	(38 135)	-	(495 753)	266 944
-En cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-Avance sur commandes		_		-	-	-	-	-		
Sous-total (I)	8 343 555	-	-	-	8 343 555	(5 606 638)	(531 166)	-	(6 137 804)	2 205 751
Immobilisations corporelles										
-Terrains	1 368 098	-	-	-	1 368 098	-	-	-	-	1 368 098
-Constructions	24 892 371	-	-	-	24 892 371	(12 177 876)	(847 613)	-	(13 025 489)	11 866 882
-Constructions réévaluées	870 029	-	-	-	870 029	(513 930)	(14 320)	-	(528 251)	341 779
-Agencements et aménagements des constructions	3 074 866	10 032	-	-	3 084 898	(2 336 206)	(218 151)	-	(2 554 357)	530 541
-Matériel & outillages industriels	98 783 598	829 016	-	(371 098)	99 241 516	(61 780 781)	(8 354 583)	360 082	(69 775 282)	29 466 234
-Matériel & outil. industriels réévalués	37 625 194	-	-	-	37 625 194	(37 625 194)	-	-	(37 625 194)	-
-Matériel de transport	1 551 789	47 496	-	(35 082)	1 564 204	(1 460 183)	(23 969)	35 082	(1 449 071)	115 133
-Matériel informatique	1 012 246	21 738	-	-	1 033 984	(929 111)	(45 107)	-	(974 218)	59 766
-Agencement, Aménagements & Installations	1 087 180	7 992	-	(42 429)	1 052 743	(906 129)	(46 727)	42 429	(910 427)	142 316
-Equipement de bureau	435 893	6 640	-	(23 294)	419 238	(378 535)	(17 307)	23 243	(372 599)	46 639
-En cours	114 602	1 023 219	(1 037 361)	-	100 459	_	-	_		100 459
Sous-total (II)	170 815 866	1 946 132	(1 037 361)	(471 903)	171 252 733	(118 107 946)	(9 567 778)	460 836	(127 214 887)	44 037 846
Total (I+II)	179 159 421	1 946 132	(1 037 361)	(471 903)	179 596 288	(123 714 584)	(10 098 944)	460 836	(133 352 691)	46 243 597

### **III.2.LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les immobilisations financières nettes des provisions totalisent au 31/12/2009 un montant net de 5 000 637 DT contre un montant net de 4 849 529 DT au 31/12/2008. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Titres de participation SOMACOP	5 596 860	5 596 860	-
Titres de participation SMTP	4 508 355	4 508 355	-
Cautionnements	307 556	341 174	(33 618)
Prêts au personnel	184 726	-	184 726
Total valeur brute	10 597 497	10 446 389	151 108
- Provision pour dépréciation	(5 596 860)	(5 596 860)	-
Total valeur nette	5 000 637	4 849 529	151 108

La provision pour dépréciation des immobilisations financières est relative aux titres SOMACOP.

### III.3.LES STOCKS

Les stocks affichent au 31/12/2009 un montant brut de 31 688 598 DT contre un montant brut de 33 743 971 DT au 31/12/2008. La provision pour dépréciation des stocks s'élève à 877 788 DT au 31/12/2009 contre 981 617 DT au 31/12/2008 soit un montant net des stocks au 31/12/2009 de 30 810 809 DT contre 32 762 354 DT au 31/12/2008. Les stocks se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Matières premières - Provision pour dépréciation	12 609 071 -	10 627 290 -	1 981 781 -
Total valeur nette des matières premières	12 609 071	10 627 290	1 981 781
Stock de produits finis - Provision pour dépréciation	7 681 584 (77 788)	13 319 609 (181 617)	(5 638 025) 103 828
Total valeur nette des produits finis	7 603 795	13 137 992	(5 534 197)
Stock d'en-cours de productions de biens - Provision pour dépréciation	3 132 289 -	2 442 759 -	689 529 -
Total valeur nette des en-cours	3 132 289	2 442 759	689 529
Stock de pièces de rechange et autres approv Provision pour dépréciation	8 265 655 (800 000)	7 354 313 (800 000)	911 342
Total valeur nette des pièces de rechange	7 465 655	6 554 313	911 342
Total valeur nette	30 810 809	32 762 354	(1 951 545)

### **III.4.LES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Les clients et comptes rattachés affichent une valeur brute au 31/12/2009 de 29 848 883 DT contre 27 806 659 DT au 31/12/2008. La provision pour dépréciation des créances clients s'élève au 31/12/2009 à 15 683 002 DT contre 15 725 260 DT au 31/12/2008.

La valeur nette des clients et comptes rattachés s'élève ainsi à 14 165 881 DT au 31/12/2009 contre 12 081 399 DT au 31/12/2008.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Clients locaux	57 473	1 186 673	(1 129 200)
Clients locaux, effets à recevoir	939 905	323 558	616 347
Clients étrangers	13 281 412	10 659 999	2 621 413
Clients douteux	15 570 094	15 636 429	(66 335)
Total valeur brute	29 848 883	27 806 659	2 042 225
- Provision pour dépréciation	(15 683 002)	(15 725 260)	42 258
Total valeur nette	14 165 881	12 081 399	2 084 482

### **III.5.LES AUTRES ACTIFS COURANTS**

La valeur nette des autres actifs courants s'élève au 31/12/2009 à 6 626 830 DT contre 6 669 975 DT au 31/12/2008. Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009		
Fournisseurs débiteurs	896 611	700 652	195 958
Personnel	184 954	349 521	(164 567)
Etat, impôts/sociétés à reporter	3 357 042	3 666 258	(309 217)
Etat TVA à reporter	22 578	292 458	(269 879)
Etat TVA récupérable	621 027	-	621 027
Etat TFP à reporter	326 463	259 675	66 788
Ristourne TFP	-	130 902	(130 902)
Etat, avance en douanes	199 865	199 243	623
Etat Rappel d'Impôts	364 315	545 414	(181 098)
Sociétés de groupe	1 044 872	947 059	97 813
Charges constatées d'avances	240 559	237 893	2 666
Autres actifs courants	-	3 121	(3 121)
Total valeur brute	7 258 287	7 332 195	(73 908)
- Provision pour dépréciation	(631 457)	(662 220)	30 763
Total valeur nette	6 626 830	6 669 975	(43 145)

### III.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31/12/2009 à 3 749 875 DT contre 719 117 DT au 31/12/2008. Ils se détaillent ainsi :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Régies d'avance et accréditifs (supérieurs à 3 mois)	3 749 875	719 117	3 030 758
Total	3 749 875	719 117 (*)	3 030 758

<sup>(\*)</sup> Données retraitées à des fins comparatives-Note III.26

### III.7.LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2009 à 7 849 886 DT contre 6 465 382 DT au 31/12/2008. Elles se détaillent ainsi :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Banques	395 936	1 603 674	(1 207 738)
Caisses	10 221	17 880	(7 659)
Chèques à L'Encaissement	5 205 580	2 824 603	2 380 977
Effets à L'Encaissement	-	3 676	(3 676)
Effets à L'Escompte	857 369	817 919	39 451
Régies d'avance & accréditifs (inférieurs à 3 mois)	1 380 780	1 197 631(*)	183 149
Total	7 849 886	6 465 382	1 384 504

<sup>(\*)</sup> Données retraitées à des fins comparatives-Note III.26

## **III.8.LES CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres sont passés de (66 094 186) DT au 31/12/2008 à (77 435 284) DT au 31/12/2009.

Cette variation est détaillée au niveau du tableau de variation des capitaux propres qui suit :

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale d'investissement	Réserve spéciale	Actions propres	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Amortissements différés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2008	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 806 983	(23 729 724)	(48 920 721)	(18 571 385)	(66 094 186)
Affectation de résultat de l'exercice 2008 suivant la décision de l'AGO du 17/07/2009							(7 951 181)	(10 620 203)	18 571 385	-
Subvention d'investissement - Quote-part de l'exercice						64 000 (47 729)				64 000 (47 729)
Résultat net de l'exercice 2009									(11 357 369)	(11 357 369)
Solde au 31/12/2009	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 823 254	(31 680 905)	(59 540 925)	(11 357 369)	(77 435 284)

III.9.LES EMPRUNTS

Les emprunts à plus d'un an affichent au 31/12/2009 un solde de 14 593 511 DT contre un solde de 19 513 785 DT au 31/12/2008 et sont détaillés ainsi :

					Solde au 31/12/2008		2 009			Solde au	31/12/2009			
Bailleurs de fonds	durée	Franch	taux	Crédit initial	à + d'un an	à – d'un an	échus impayés	Total	Rembts	Reclasts	à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	Total
UBCI crédit 1 269 888 DT	7 ans	2 ans	4.00000%	4 210 656	272 119	181 413	0	453 531	181 413	181 413	90 706	181 413	0	272 119
UBCI crédit 672 555,288 DT	7 ans	2 ans	4,00000%	"	144 119	96 079	48 040	288 238	144 119	96 079	48 040	96 079	0	144 119
UBCI Crédit 1 474 524 DT	7 ans	2 ans	4,00000%	"	315 969	210 646	105 323	631 939	315 969	210 646	105 323	210 646	-	315 969
UBCI Crédit 793 688,913 DT	7 ans	2 0.10	4,00000%		170 076	113 384	-	283 460	113 384	113 384	56 692	113 384	_	170 076
·			,											
STB Crédit : 2 063 027,120 DT	15 ans	3 ans	9,22000%	14 000 000	1 289 392	171 919	601 716	2 063 027		171 919	1 117 473	171 919	773 635	2 063 027
STB Crédit : 2 372 171,477 DT	15 ans	3 ans	9,22000%	"	1 532 027	197 681	642 463	2 372 171	-	197 681	1 334 346	197 681	840 144	2 372 171
STB Crédit : 3 358 906,778 DT	15 ans	3 ans	9,22000%	"	2 099 317	279 909	979 681	3 358 907	=	279 909	1 819 408	279 909	1 259 590	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625 DT	15 ans	2 ans	9,22000%	"	803 930	100 491	301 474	1 205 895	_	100 491	703 439	100 491	401 965	1 205 895
STB Crédit : 2 372 546,236 DT	15 ans	2 ans	9,29300%	"	1 460 028	182 504	684 388	2 326 920	_	182 504	1 277 525	182 504	866 892	2 326 920
STB Crédit : 2 627 453,764 DT	15 ans	2 ans	9,29300%	"	1 616 895	202 112	757 919	2 576 926	_	202 112	1 414 783	202 112	960 031	2 576 926
STB Crédit : 5 000 000 DT	7 ans	_	7,31250%	5 000 000	357 143	714 286	2 857 143	3 928 571	-	357 143	-	357 143	3 571 429	3 928 571
ATTIJARI Bank Crédit 2 000 000 DT	7 ans	2 ans	6,93750%	2 000 000	-	239 209	851 254	1 090 462					1 090 462	1 090 462
Amen Bank Crédit 2 200 000DT	12 ans	2 ans	6,90625%	7 000 000	1 322 500	205 500	524 000	2 052 000		223 000	1 099 500	223 000	729 500	2 052 000
Amen Bank Crédit 800 000 DT	12 ans	2 ans	6,90625%	"	480 750	74 750	190 500	746 000		81 000	399 750	81 000	265 250	746 000
Amen Bank crédit 4 000 000 DT	10 ans	2 ans	7,00000%	"	2 594 250	358 250	914 250	3 866 750		389 250	2 205 000	389 250	1 272 500	3 866 750
Amen Bank crédit : 1 200 000DT	3 ans		7,00000%	1 200 000	-	-	1 200 000	1 200 000	-	-	-	-	1 200 000	1 200 000
BFT Crédit : 3 000 000 DT	7 ans	2 ans	6,90625%	3 000 000	-	545 466	2 454 534	3 000 000	_	-	-	-	3 000 000	3 000 000
UIB Crédit réaménagé:3 555 000 DT	6 ans		6,00000%	4 000 000	969 480	646 320	1 939 200	3 555 000		646 320	323 160	646 320	2 585 520	3 555 000
UIB Crédit réaménagé : 445 000 DT	2,5 ans		7,00000%	"	-		445 000	445 000	-	-	-	-	445 000	445 000
BTK Crédit 6 000 000 DT	12 ans	2 ans	7,93750%	6 000 000	2 550 000	600 000	1 800 000	4 950 000		600 000	1 950 000	600 000	2 400 000	4 950 000
BTK Crédit réaménagé 1 050 000DT			7,00000%	1 050 000	618 000	144 000	288 000	1 050 000	_	144 000	474 000	144 000	432 000	1 050 000
BNA Crédit 8 424 000 DT	7 ans	2 ans	6,90625%	10 000 000		1 684 800	6 739 200	8 424 000					8 424 000	8 424 000
BNA Crédit 1576.000 DT	7 ans	2 0113	6.00000%	"	236 400	315 200	1 024 400	1 576 000	_	236 400	-	236 400	1 339 600	1 576 000
			.,	4 440 000	230 400	315 200			-	230 400	-	230 <del>4</del> 00		
BNA Crédit 4 410 000 DT	18M		8,00000%	4 410 000	-	-	3 589 365	3 589 365	-	-	-	-	3 589 365	3 589 365
BIAT 2 500 000 DT	7 ans	2 ans	7,00000%	2 500 000	476 190	476 190	1 547 619	2 500 000		476 190		476 190	2 023 810	2 500 000
BH Crédit 247 000 DT	10 ans		8,20000%	247 000	205 199	28 429		233 628	28 429	30 833	174 366	30 833	0	205 199
Total					19 513 785	7 768 538	30 485 469	57 767 791	783 314	4 920 274	14 593 511	4 920 274	37 470 692	56 984 477

## III.10.LES AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants s'élevant au 31/12/2009 à 846 982 DT contre le même solde au 31/12/2008. Il s'agit à hauteur de 844 649 DT d'une avance accordée par l'Etat Tunisien depuis les premières années d'activité de la " STIP ", et qui provient d'un don Italien.

#### III.11.LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2009 à 210 016 DT contre 230 016 DT au 31/12/2008.

#### **III.12.AUTRES DETTES NON COURANTES**

Les autres dettes non courantes s'élèvent au 31/12/2009 à 685 314 DT contre 2 165 485 DT au 31/12/2008.

Elles se détaillent ainsi :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Dette CNSS à plus d'un an	551 725	1 497 540	(945 815)
Dette fiscale à plus d'un an	133 589	667 945	(534 356)
Total	685 314	2 165 485	(1 480 171)

La STIP a bénéficié d'un échéancier s'étalant sur cinq ans pour le remboursement de sa dette vis à vis de la CNSS d'un montant de 4 498 530 DT; ainsi que d'un échéancier de même durée vis à vis du trésor en application de la loi n° 25/2006 du 15/06/2006 relative à l'amnistie fiscale pour 2 671 780 DT.

La partie à échoir dans un délai supérieur à une année est classée parmi les passifs non courants. Celle à moins d'une année est classée parmi les autres passifs courants.

## III.13.LES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés est de 8 058 240 DT au 31/12/2009 contre 11 895 004 DT au 31/12/2008. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Fournisseurs d'exploitation			
Fournisseurs locaux	3 223 379	3 014 783	208 596
Fournisseurs étrangers	869 940	6 733 117	(5 863 177)
Fournisseurs locaux, retenus de garantie	1 541	1 541	-
Fournisseurs, factures non parvenues	3 582 442	1 157 474	2 424 968
Fournisseurs locaux, effets à payer	17 607	616 564	(598 956)
Total des fournisseurs d'exploitation	7 694 909	11 523 479	(3 828 570)
			_
Fournisseurs d'immobilisations			
Fournisseurs locaux	116 472	116 472	-
Fournisseurs étrangers	2 264	2 264	-
Fournisseurs locaux, retenus de garantie	244 595	252 790	(8 195)
Total des fournisseurs d'immobilisations	363 331	371 526	(8 195)
Total	8 058 240	11 895 004	(3 836 765)

## III.14.LES AUTRES PASSIFS COURANTS

Le total des autres passifs courants s'élève au 31/12/2009 à 26 027 562 DT contre 21 208 892 DT au 31/12/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Clients R.R.R. à accorder	8 663 495	7 189 182	1 474 313
Ristournes à rembourser à MAAP	902 177	902 177	-
Fonds social	1 771 220	1 711 022	60 197
Personnel	1 816 905	1 963 973	(147 069)
Etat, impôts et taxes	6 479 425	4 924 621	1 554 804
Associés, dividendes à payer	1 067 622	1 067 622	-
Caisse Nationale de sécurité sociale	2 477 208	2 606 023	(128 814)
Tantièmes	94 462	94 462	-
Jetons de présence	165 015	188 015	(23 000)
Produits constatés d'avance	2 542 425	419 447	2 122 978
Autres passifs non courants	185	-	185
Sous total 1	25 980 138	21 066 544	4 913 594
Provision courante pour risques & charges	47 424	142 348	(94 924)
Total	26 027 562	21 208 892	4 818 670

## III.15.LES CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2009 à 141 461 176 DT contre 129 226 617 DT au 31/12/2008. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Éshéanasa à maina dhun an aur amprunta	4 020 274	7 760 520	(2.040.264)
Échéances à moins d'un an sur emprunts Échéances impayées	4 920 274 37 470 692	7 768 538 30 485 469	(2 848 264) 6 985 223
Emprunts courants	30 829 967	32 347 680	(1 517 712)
Intérêts courus	18 193 985	14 833 885	3 360 100
Banques	50 046 257	43 791 046	6 255 211
Total	141 461 176	129 226 617	12 234 559

## **III.16.LES REVENUS**

Les revenus réalisés au cours de 2009 s'élèvent à 93 332 832 DT contre 77 928 470 DT réalisés au cours de 2008.

Les revenus se détaillent comme suit :

	Exercice de 12 mois clos au			
Libellé	31/12/2009	31/12/2008	Variation	
Ventes locales	40.000 =04	04 ==0 =00	10.000.100	
Ventes locales de produits finis Msaken	40 390 731	21 558 538	18 832 192	
Ventes locales de produits finis "All-steell"	10 291 381	19 596 837	(9 305 456)	
Ventes locales de produits finis Ml Bourguiba	10 302 888	7 887 738	2 415 150	
Ventes de produits intermédiaires	439 382	507 035	(67 653)	
Ristournes sur ventes	(4 934 166)	(3 246 105)	(1 688 061)	
Total des ventes locales	56 490 216	46 304 044	10 186 172	
Total des ventes locales	00 400 210	40 004 044	10 100 172	
Ventes à l'export				
Exportation de produits finis Msaken	19 891 303	18 427 685	1 463 618	
Exportation de produits finis "All-steell"	14 935 946	11 253 039	3 682 908	
Exportation de produits finis MI Bourguiba	1 034 691	982 805	51 886	
Exportation de produits finis Pirelli U2	1 337 465	1 765 948	(428 483)	
Exportation de services	29 449	_	29 449	
Ristournes sur ventes accordées	(386 238)	(805 051)	418 813	
	, -,	, - ,	_	
Total des ventes à l'eveneut	26 942 646	24 624 426	E 240 400	
Total des ventes à l'export	36 842 616	31 624 426	5 218 190	
Total	93 332 832	77 928 470	15 404 362	

### III.17.LES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation réalisés au cours de 2009 s'élèvent à 179 997 DT contre 150 831 DT réalisés au cours de 2008.

Ils se détaillent ainsi :

	Exercice de 1		
Libellé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Revenus des immeubles	20 524	20 524	-
Ventes des déchets	99 589	96 541	3 049
Quote-part Subvention d'investissement	47 729	23 396	24 332
Autres produits	8 538	10 370	(1 832)
Jetons de présence perçus	3 618	-	3 618
Total	179 997	150 831	29 166

#### III.18.LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnements consommés encourus en 2009 s'élèvent à 57 115 271 DT contre 58 607 293 DT encourus en 2008. Ils se détaillent comme suit :

	Exercice de 12 mois clos au			
Libellé	31/12/2009	31/12/2008	Variation	
Achats d'approvisionnements	51 096 413	45 923 632	5 172 782	
Variation de stocks des autres approvisionnements	(4 455 348)	2 979 395	(7 434 743)	
			_	
Total 1	46 641 065	48 903 027	(2 261 962)	
Achats de fournitures et matières consommables	7 180 439	5 623 192	1 557 248	
Variation de stocks matières premières et fournitures	(1 211 739)	(210 512)	(1 001 227)	
Total 2	5 968 700	5 412 680	556 021	
Achats non stockés	4 505 505	4 291 586	213 919	
Total	57 115 271	58 607 293	(1 492 022)	

## **III.19.LES CHARGES DE PERSONNEL**

Les charges de personnel encourues en 2009 s'élèvent à 17 603 074 DT contre 16 450 649 DT encourues en 2008. Elles se détaillent comme suit :

	Exercice de 1		
Libellé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Salaires	13 847 082	12 950 335	896 746
Charges sociales	3 360 109	3 147 971	212 138
Autres charges sociales	349 186	309 915	39 271
Fonds social	46 697	42 427	4 270
Total	17 603 074	16 450 649	1 152 425

## III.20.LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions de 2009 s'élèvent à 9 807 170 DT contre 11 431 754 DT encourues en 2008. Elles se détaillent comme suit :

	Exercice de 1		
Libellé	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	10 098 944	10 658 338	(559 394)
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	-	54 778	(54 778)
Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	144 407	1 028 695	(884 288)
Dotations aux provisions pour dép des autres actifs courants	5 135	-	5 135
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	57 341	(57 341)
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(103 828)	-	(103 828)
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	(222 563)	(349 651)	127 088
Reprises sur provisions pour risques et charges	(114 924)	(17 747)	(97 178)
Total	9 807 170	11 431 754	(1 624 584)

## **III.21.LES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Les autres charges d'exploitation encourues en 2009 s'élèvent à 3 868 592 DT contre 4 308 818 DT encourues en 2008. Elles se détaillent comme suit :

	Exercice de 1	Exercice de 12 mois clos au			
Libellé	31/12/2009	31/12/2008	Variation		
Location et charges locatives	71 993	457 080	(385 087)		
Entretien et réparation	626 772	466 364	160 408		
Primes d'assurances	808 486	765 920	42 565		
Gardiennage	158 507	148 086	10 421		
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	327 673	313 301	14 372		
Relations publiques	182 635	167 784	14 851		
Frais de transport sur ventes	353 768	320 454	33 315		
Missions et réceptions	76 231	79 823	(3 593)		
Frais postaux et de télécommunication	80 049	65 455	14 595		
Frais et commissions bancaires	794 642	935 015	(140 373)		
Charges diverses ordinaires*	59 883	440 377	(380 494)		
Impôt et taxes	327 953	149 158	178 794		
Total	3 868 592	4 308 818	(440 226)		

<sup>\*</sup> Les charges diverses ordinaires se détaillent comme suit :

	Exercice de 1	Exercice de 12 mois clos au			
Libellé	31/12/2009	Variation			
Redevances techniques	-	328 098	$(328\ 098)$		
Jetons de présence	30 000	31 000	(1 000)		
Autres charges diverses ordinaires	29 883	81 279	(51 396)		
Total	59 883	440 377	(380 494)		

## **III.22.LES CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières nettes encourues en 2009 s'élèvent à 11 388 997 DT contre 13 031 370 DT encourues en 2008. Elles se détaillent comme suit :

	Exercice de 12 mois clos au			
Libellé	31/12/2009	31/12/2008	Variation	
Intérêts sur crédits d'exploitation	758 958	630 532	128 426	
Intérêts de retard de paiement	2 779 102	2 721 440	57 662	
Intérêts sur emprunts	1 831 760	2 581 108	(749 348)	
Intérêts des comptes courants	4 105 340	4 232 075	(126 735)	
Intérêts sur escomptes des effets recevoir	558 247	659 072	(100 826)	
Intérêts sur crédits financement des stocks	50 421	64 595	(14 175)	
Intérêts sur financement des exportations	831 491	1 067 938	(236 447)	
Autres intérêts et pénalités	469 165	218 574	250 591	
Intérêts créditeurs des comptes courants bancaires	16 841	(55 520)	72 361	
Escompte obtenu	(480)	-	(480)	
Pertes et gains de change réalisés	476 944	(354 243)	831 187	
Pertes et gains de change non réalisés	(488 791)	1 265 800	(1 754 591)	
Total	11 388 997	13 031 370	(1 642 374)	

## III.23. AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires réalisés au cours de 2009 s'élèvent à 19 573 DT contre 41 583 DT en 2008. Ils se détaillent comme suit :

	Exercice de 1			
Libellé	31/12/2009	31/12/2008	Variation	
Produits nets sur cessions d'immobilisations	10 950	34 210	(23 260)	
Autres gains ordinaires	8 623	7 373	1 250	
Total	19 573	41 583	(22 010)	

## III.24. AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires encourues en 2009 s'élèvent à 90 891 DT contre 13 652 DT encourues en 2008. Elles se détaillent comme suit :

	Exercice de 1		
Libellé	31/12/2008	Variation	
Charges nettes sur sorties d'immobilisations Autres pertes sur éléments non récurrents	11 067	50	11 016
ou exceptionnels	79 824	13 602	66 222
Total	90 891	13 652	77 239

#### III.25.TRESORERIE DE DEBUT ET DE FIN DE PERIODE

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2009 s'élève à (42 196 370) DT contre (37 325 663) DT en 2008 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Banques	395 936	1 603 674	(1 207 738)
Caisses	10 221	17 880	(7 659)
Chèques à L'Encaissement	5 205 580	2 824 603	2 380 977
Effets à L'Encaissement	-	3 676	(3 676)
Effets à L'Escompte	857 369	817 919	39 451
Régies d'avance & accréditifs	1 380 780	1 197 631	183 149
Banques débitrices	(50 046 257)	(43 791 046)	(6 255 211)
Total	(42 196 370)	(37 325 663)	(4 870 707)

#### III.26.MODIFICATIONS COMPTABLES

Conformément aux dispositions de la NCT11, un changement de méthode de détermination de la composition des liquidités et équivalents de liquidités a été opéré au 31/12/2009 d'une manière rétrospective. En effet, les régies d'avance et accréditifs correspondant aux blocages de fonds effectués par certaines banques au titre, d'une part, des cautions qu'elles délivrent à la société au profil des services de la douane, et d'autre part, de l'ouverture des crédits documentaires étaient, antérieurement à l'exercice 2009, classés parmi les liquidités et équivalents de liquidités.

En 2009, la société a reclassé les blocages de fonds qui remontent à plus de 3 mois parmi la rubrique « Placements et autres actifs financiers » et ce en application des dispositions du § 67 de la norme comptable générale.

Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état des flux de trésorerie de l'exercice 2008 ont été retraitées en pro-forma. Le retraitement opéré se présente comme suit :

Les retraitements aux rubriques du bilan au 31/12/2008 se présentent comme suit :

	Solde au 31 décembre 2008	Retraitements	Solde au 31 décembre 2008
Actifs	Publié		Retraité
Actifs courants			
Placements et autres actifs financiers Liquidités et équivalents de liquidités	- 7 184 499	719 117 (719 117)	719 117 6 465 382

- Les retraitements aux rubriques de l'état des flux de trésorerie de la période close le 31/12/2008 se présentent comme suit :

	Période de 12 mois close le 31/12/2008	Retraitements	Période de 12 mois close le 31/12/2008
	Publiée		Retraitée
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
<ul> <li>Variations des :</li> <li>Placements et autres actifs financiers</li> </ul>	-	140 020	140 020
Total des flux de trésorerie liés aux	(264 719)	140 020	(124 699)
Variation de trésorerie	(10 077 249)	140 020	(9 937 229)
Trésorerie au début de l'exercice	(26 529 297)	(859 137)	(27 388 434)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(36 606 546)	(719 117)	(37 325 663)

## IV. Engagements hors bilan

## 1. Engagements financiers

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprise liée	Associés	Provisions
a) Garantie réelle					
Hypothèques					
Hypothèque de 1er rang et en pari passu sur la propriété sise à la zone de Ksar Saîd		BFT, STB, Attijari B, ATB, BTK, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB BFT, STB,	BTK, STB et Attijari B	BTK, STB et Attijari B	0
Hypothèque de 1er rang et en pari passu sur la propriété sise à Ezzaiet		Attijari B, ATB, BTK, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB	BTK, STB et Attijari B	BTK, STB et Attijari B	0
Hypothèque de 1er rang et en pari passu sur la propriété sise à Tunis (Siège social)		Attijari B, ATB, UBCI	Attijari B	Attijari B	0
Nantissement					
Nantissement en rang utile en pari passu sur les fonds de commerce sis à Ezzaiet et à Menzel Bourguiba (Y compris les Matériels et outillages)		BFT, STB, Attijari B, ATB, BTK, UBCI, AMEN BANK, BIAT et UIB	BTK, STB et Attijari B	BTK, STB et Attijari B	0
b) Effets escomptés et non échus	12 020 842				
Total	12 020 842				
2 - Engagements reçus					
a) garanties personnelles					
Caution personnelle	4 400 000				
Caution accordée par un client Caution accordée par un client Caution accordée par un client Caution accordée par un client	1 000 000 2 000 000 1 000 000 400 000	SPG STPCI SNP Gros Pneus	NON NON NON NON	NON NON NON	0 0 0 0

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprise liée	Associés	Provisions
b) Garantie réelles					
Hypothèques	3 514 311				
Hypothèque sur titre foncier n° 39984	200 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Hypothèque sur titre foncier n° 48957	50 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Hypothèque sur titre foncier n° 26733		JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Hypothèque sur titre foncier n° 17664	414 311	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Hypothèque sur titre foncier n° 90475	700 000	SNP	NON	NON	0
Hypothèque sur titre foncier n° 49059	150 000	SPE	NON	NON	0
Hypothèque sur titre foncier n° 90912	300 000	SOCOP	NON	NON	0
Hypothèque 1er rang (Zone industrielle Charguia)	1 700 000	STPCM	OUI	NON	0
Nantissement	3 187 369				
Contrat de nantissement sur 4 fonds de commerce	1 246 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	922 811	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	300 000	SPE	NON	NON	0
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	400 000	STPCM	OUI	NON	0
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	318 558	ITUREP	NON	NON	0
Total	11 101 680				

## 2. Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti*
Emprunt d'investissement	56 984 477
AMEN Bank	7 864 750
ATB	0
BFT	3 000 000
ВН	205 199
BIAT	2 500 000
BNA	13 589 365
Attijari Bank	1 090 462
ВТК	6 000 000
STB	17 832 418
UBCI	902 283
UIB	4 000 000

<sup>\*</sup>Montants en principal

#### V. Eventualités

1. En application des dispositions de la loi n° 2006-25 du 15/5/2006 relative à l'amnistie fiscale, la STIP a bénéficié, au cours de l'exercice 2006, de l'abandon des pénalités de contrôle et de retard se rapportant à la dette fiscale constatée en vertu de la reconnaissance de dette du 23/4/2005 relative aux impôts et taxes dus au titre de la mise en place de la technologie Pirelli.

Cet abandon a permis à la société d'une part, d'annuler la quote-part de la dette fiscale initialement comptabilisée au titre des pénalités de contrôle pour 525 907 DT en constatant un produit d'égal montant, et d'autre part, de ne pas prendre en charge les pénalités de retard arrêtées à la date de l'abandon à 320 613 DT.

Seulement, l'abandon des pénalités prévu par la loi d'amnistie de 2006 demeure subordonné au respect du calendrier de paiement du principal de la dette s'élevant à 2 671 780 DT qui prévoit 20 échéances trimestrielles s'étendant initialement jusqu'au 31/3/2011 d'une valeur de 133 589 DT chacune dont 15 ont été déjà payées à la date de clôture de l'exercice 2009. Par ailleurs, le paiement tardif d'une échéance générera une amende de retard de 1% par mois du montant de l'échéance.

Cette situation pourrait ainsi avoir pour conséquence, en cas de non paiement d'une échéance, la déchéance de l'avantage et l'acquittement, conformément aux dispositions de la loi n° 2006-25 du 15/5/2006 relative a l'amnistie fiscale, des pénalités abandonnées majorées des amendes de retard.

En raison des difficultés de trésorerie que connaît la société, l'incidence finale de cette situation ne peut revêtir, qu'un caractère incertain justifiant, conformément à la norme comptable tunisienne NCT 14, de mentionner le passif éventuel qui en découle et qui est estimé au 31 décembre 2009 à la somme de 846 520 DT correspondant au risque en pénalités contrôle et de retard se rapportant à la déchéance de l'avantages fiscal de l'abandon.

2. La relation entre la STIP et ses salariés est régie par la convention interne d'établissement de la STIP. L'article 57 de cette convention prévoit ce que tout agent partant à la retraite bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite.

Ainsi, en vertu de cet article, la société est redevable à son personnel partant d'indemnités de départ à la retraite et par conséquent, elle encourt à ce sujet un passif éventuel.

Toutefois, ce passif n'a pas pu être mesuré de façon fiable puisque son estimation est tributaire de plusieurs paramètres aléatoires (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation,...) et justifiait, en conséquent, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

3. Dans le cadre de la privatisation de la société par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques tel que indiqué à la note II.2, la confrontation entre les engagements comptabilisés par la STIP jusqu'au 31 décembre 2009 et ceux confirmés par certaines banques, préalablement au lancement de l'appel à manifestation d'intérêt, a permis de relever que ceux comptabilisés sont en deçà de ceux inscrits sur les livres des banques à hauteur des montants suivants :

Nature des engagements	Montant
Intérêts conventionnels et intérêts de retard impayés sur crédits à LT	196 791
Intérêts impayés sur préfinancement export et financement des stocks	90 573
Engagements par signature	6 341 935

## VI. Informations sur les parties liées

## A-Transactions avec les parties liées

Au 31/12/2009, les transactions avec les parties liées réalisées par la STIP se détaillent comme suit :

- Les emprunts obtenus par la société auprès de plusieurs banques à différents taux d'intérêts.
   Les intérêts et les intérêts de retard supportés en 2009 au titre de ces emprunts ont totalisé respectivement 1 831 760 DT et 2 779 102 DT;
- Des ventes réalisées au cours de l'exercice 2009 à la SMTP Amine pour un montant de 12 633 464 DT. La créance de la STIP envers la SMTP Amine s'élève à la date du 31/12/2009 à 77 845 078 MAD, soit 12 934 738 DT (converti au cours de clôture);
- Le montant des ristournes à accorder à la SMTP Amine s'élève au 31/12/2009 à 30 352 159 MAD, soit 5 043 315 DT (converti au cours de clôture) ;
- Des ventes (HT) réalisées au cours de l'exercice 2009 à la société SOMACOP pour un montant de 9 393 847 DT. La créance de la STIP envers la société SOMACOP s'élève à la date du 31/12/2009, compte tenu des chèques à encaisser, à la somme de 5 055 917 DT provisionnée à hauteur de 1 635 713 DT.
- Le montant des ristournes à accorder à la SOMACOP s'élève au 31/12/2009 à 415 774 DT.
- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2009 à ce titre s'est élevé à 24 218 DT hors TVA;
- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP et chez la société SMTP Amine, filiale installée au Maroc et dont un membre du directoire est directeur à la STIP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2009 à SMTP Amine et à SOMACOP se sont élevées respectivement à 7 653 DT et 44 809 DT;
- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2009 a porté sur 50 308 DT;

- La créance envers la société SOMACOP en raison des refacturations des salaires des détachés et des frais de location s'élève au 31/12/2009 à 318 332 DT ;
- La créance envers la SMTP Amine en raison des refacturations des salaires des expatriés et des frais de mission et de déplacement au Maroc s'élève à au 31/12/2009 à 4 166 016 MAD soit 692 225 DT (converti au cours de clôture);
- Le montant de la créance envers la société SOMACOP Plus, en raison des refacturations des salaires des détachés s'élève à la date du 31/12/2009 à 34 315 DT. Le montant des refacturations au titre de 2009 s'élève à 21 640 DT.

## B-Rémunération des dirigeants

La rémunération du Président Directeur Général se détaille comme suit :

- Des avantages à court terme, décidés par le conseil d'administration du 11 septembre 2007, sous forme de salaires mensuels et des avantages en nature suivants :
  - Deux voitures de fonction,
  - Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
  - Une prise en charge des prestations téléphoniques.
- Un avantage postérieur à l'emploi constitué d'une indemnité de départ à la retraite dont le principe a été décidé par le conseil d'administration du 5 février 2010 et le montant a été fixé par le conseil d'administration du 29 avril 2010 à 4 mois de salaire. Cet avantage impactera les comptes de l'exercice 2010.

Le tableau suivant illustre la rémunération agrégée du Président Directeur Général (en DT) :

	Président Directeur Général	
Eléments de la rémunération	Charges de l'exercice	
Avantages à court terme	149 554	
Total	149 554	

## VII. Note sur les événements postérieurs

Ces états financiers ont été arrêtés et autorisés pour la publication en date du 29/04/2010. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

## Rapport Général des commissaires aux comptes Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2009

# Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés aux pages 9 à 35 du présent rapport, ainsi que sur les autres obligations légales ou réglementaires prévues par la loi et les normes professionnelles.

## I- Opinion sur les états financiers

- 1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci joint de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques comprenant le bilan au 31 décembre 2009 ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.
- **2-** La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.
- **3-** Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.
- **5-** Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.
- **6-** A notre avis, les états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES,** annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2009, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.
- **7-** Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes données dans les notes aux états financiers :
- **7.1.** La note II.2 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité.

Cette note indique que la société a accusé une perte nette de 11 357 369 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2009, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 77 435 284 DT, soit 83 747 020 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société.

Le passif exigible était, au 31 décembre 2009, supérieur de 112 343 696 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 77 435 284 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, bien que la société ait établi un plan d'assainissement financier mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42 078 240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Toutefois, il y a lieu de signaler que la société a déjà obtenu des accords de principe formels des banques pour adhérer au plan de restructuration et procéder au retraitement des engagements de la STIP. La société a, également, confié, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, à une banque d'affaires, une mission d'assistance et d'accompagnement pour la réalisation de sa restructuration et privatisation par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques.

Le processus est actuellement fondé sur le principe de l'indexation de l'abandon partiel des dettes bancaires à l'apport en numéraire des dits investisseurs stratégiques dans l'augmentation du capital. Une note d'information présentant ce processus a été, d'ailleurs, validée par le comité de pilotage de la privatisation de la STIP réuni le 15 janvier 2010 sous l'égide de la Direction Générale de la Privatisation « DGPV » (relevant du secrétariat d'Etat à la privatisation).

Suite à la réunion du conseil d'administration de la société en date du 5 février 2010, des demandes d'information sur les engagements de la STIP auprès des établissements de crédit arrêtés au 31 décembre 2009 ont été adressées aux banques concernées. Le 16 avril 2010, un appel à la manifestation d'intérêt a été lancé en fixant la date limite de réception des dossiers au 21 mai 2010.

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

**7.2.** La note V.2 aux états financiers dont le contenu indique que la société encourt un passif au titre des indemnités de départ à la retraite stipulées au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP.

Ce passif, n'a pas pu être, toutefois, fiablement mesuré puisque tributaire de l'estimation de plusieurs paramètres aléatoires (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation,...) et justifiait, conséquemment, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

**7.3.** La note V.3 aux états financiers qui indique que la confrontation entre les engagements comptabilisés par la STIP jusqu'au 31 décembre 2009 et ceux confirmés par certaines banques, préalablement au lancement de l'appel à manifestation d'intérêt, dans le cadre de la privatisation de la société par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques a permis de relever que ceux comptabilisés sont en deçà de ceux inscrits sur les livres des banques à hauteur des montants suivants :

Nature des engagements	Montant
Intérêts conventionnels et intérêts de retard impayés sur crédits à LT	196 791
Intérêts impayés sur préfinancement export et financement des stocks	90 573
Engagements par signature	6 341 935

### II- Autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. A ce titre, nous avons relevé les points suivants :

- 1- La société a accusé au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 des pertes nettes respectives de 18 571 385 DT et de 17 961 493 DT et, à ces dates, les fonds propres de la société sont en deçà de la moitié de son capital en raison des pertes. En concrétisation du plan de restructuration financière envisagé, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie depuis le 30 juin 2008 et a décidé la continuité des activités de la société en prévoyant une réduction du capital motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42 078 240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune. Toutefois, cette décision n'a pas respecté les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales qui exigent de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes de réduire le capital ou de l'augmenter pour un montant égal au moins à celui des pertes. De même, aucune nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire ne s'est réunie, en application des dispositions du même article, dans les quatre mois de l'approbation des comptes de l'exercice 2008, à l'effet de statuer, de nouveau, sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société.
- 2- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 1, du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.
- **3-** En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à une évaluation générale du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre établissement au titre de l'exercice 2009. Cette évaluation a fait l'objet d'un rapport remis à la direction générale de la société.
- **4-** En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la STIP à la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 26 mai 2010

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Mohamed Zinelabidine CHERIF

Financial Auditing & Consulting Mohamed Neji HERGLI

## Rapport Spécial des commissaires aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2009

# Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer, ci dessous, sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, en conséquence, de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

# A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Votre conseil d'administration ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Par ailleurs, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune convention nouvelle entrant dans le cadre des dispositions des articles ci dessus cités.

# B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

- Les emprunts obtenus par la société auprès de plusieurs banques à différents taux d'intérêts. Les intérêts et les intérêts de retard supportés en 2009 au titre de ces emprunts ont totalisé respectivement 1 831 760 DT et 2 779 102 DT.
- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP et chez la société SMTP Amine, filiale installée au Maroc et dont un membre du directoire est directeur à la STIP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2009 à ces deux filiales se sont élevées respectivement à 44 809 DT et 7 653 DT.
- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer annuel facturé en 2009 à ce titre s'est élevé à 24 218 DT hors TVA.
- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2009 a porté sur 50 308 DT.

### C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

**C.1-** Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales sont constitués exclusivement de la rémunération du Président Directeur Général et qui se détaillent comme suit :

- Des avantages à court terme, décidés par le conseil d'administration du 11 septembre 2007, sous forme de salaires mensuels et des avantages en nature suivants :
  - Deux voitures de fonction,
  - Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
  - Une prise en charge des prestations téléphoniques.

- Un avantage postérieur à l'emploi constitué d'une indemnité de départ à la retraite dont le principe a été décidé par le conseil d'administration du 5 février 2010 et le montant a été fixé par le conseil d'administration du 29 avril 2010 à 4 mois de salaire. Cet avantage impactera les comptes de l'exercice 2010.
- **C.2-** Les obligations et engagements de la STIP envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, se présentent comme suit (en DT) :

	Président Directeur Général	
Eléments de la rémunération	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/09
Avantages à court terme	149 554	14 804
TOTAL	149 554	14 804

Fait à Tunis, le 26 mai 2010

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Mohamed Zinelabidine CHERIF

Financial Auditing & Consulting Mohamed Neji HERGLI